



Alliance
Coopérative
Internationale

Réunion des Membres: Documents de réunion officiels

5 octobre 2014
Québec, Canada



Table des matières

Point	Page
Ordre du jour	1
Informations générales	1
Documents de référence	2
Motions & Résolutions:	
1. Procès-verbal de l'Assemblée générale au Cap, en Afrique du Sud, le 4 novembre 2013	2
2. Comptes annuels vérifiés pour l'exercice 2013 pour l'entité suisse dissoute et décharge du commissaire aux comptes	7
3. Clôture de la dissolution de l'entité suisse le 31 décembre 2013 et ratification des actions des membres du Conseil d'administration	19
4. Nomination du commissaire aux comptes	19
Informations relatives au vote, aux procédures et aux procurations	19
Liste des votes	21
Élection du Conseil d'administration, liste des candidats	29

Ordre du jour

Heure	Point de l'ordre du jour	Présentateur	Page
17 :00	Ouverture	Dame Pauline Green, Présidente	
	Adoption de l'ordre du jour	Dame Pauline Green, Présidente	1
	Adoption du procès-verbal de 2013	Dame Pauline Green, Présidente	2
	Approbation des comptes de 2013, décharge du commissaire aux comptes	Kathy Bardswick, Présidente du comité Audit et Risques	7
	Clôture de l'entité suisse et ratification des actions du Conseil d'administration	Dame Pauline Green, Présidente	19
	Nomination du commissaire aux comptes	Kathy Bardswick, Présidente du comité Audit et Risques	19
	Élection des membres du Conseil d'administration	Dame Pauline Green, Présidente	29
18:00	Clôture	Dame Pauline Green, Présidente	

Informations générales

La Réunion des Membres (Assemblée générale) aura lieu au Centre des congrès de Québec, situé au 1000, Boulevard René-Lévesque à Québec, au Canada (<http://convention.qc.ca/en/attending-event/getting-here>). Lorsque vous arriverez au Centre des congrès, des panneaux numériques vous indiqueront la salle de réunion.

Cette réunion aura lieu parallèlement au 2^e Sommet international des coopératives. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au Sommet pour assister à la Réunion des Membres, bien que l'inscription et la participation au sommet soient encouragées. Pour tout renseignement sur les hôtels, les visas, les transports et pour s'inscrire au sommet, rendez-vous sur <http://www.intlsummit.coop/>.

Les délégués doivent s'inscrire auprès de l'Alliance afin de recevoir leurs badges de votant et les documents relatifs à l'élection. Les formulaires d'inscription et de désignation de vote sont disponibles en ligne : <http://ica.coop/fr/la-r%C3%A9union-des-membres-2014-au-qu%C3%A9bec>.

L'accueil et le bureau où récupérer les bulletins de vote seront ouverts le dimanche 5 novembre entre 15h et 17h, juste devant la salle de réunion. Veuillez nous informer au plus tôt de votre participation afin que nous puissions nous organiser.

Notez que suite à l'établissement de l'Alliance en Belgique, nous sommes désormais tenus de convoquer une réunion annuelle des membres. Cette réunion annuelle a pour objectif premier d'approuver l'audit et de prendre toute mesure requise. La majorité des décisions seront réservées aux assemblées générales biennuelles qui sont organisées conjointement à notre Conférence mondiale, dont la prochaine se tiendra du 10 au 13 novembre 2015 à Antalya, en Turquie.

L'interprétation simultanée lors de la Réunion des Membres sera disponible en anglais, français, et en espagnol. Les interprètes des délégations avec une autre langue doivent s'inscrire avec leur délégation. La langue officielle des documents de réunion officiels est en anglais.

Documents de référence

Les publications suivantes contiennent toutes les informations relatives à la Réunion des Membres 2014. Les participants sont encouragés à emporter ces documents avec eux à la réunion. Aucune copie ne sera disponible à Québec.

- Articles de l'Alliance & Règlement d'ordre intérieur: <http://ica.coop/en/basics/ica-rules-by-laws>
- Rapport annuel 2013 : http://ica.coop/sites/default/files/media_items/Annual%20Report%202013_FR.pdf
- Procédures électorales : <http://ica.coop/fr/la-r%C3%A9union-des-membres-2014-au-qu%C3%A9bec>
- Informations : Réunion des Membres 2014 : <http://ica.coop/fr/la-r%C3%A9union-des-membres-2014-au-qu%C3%A9bec>

Notez que l'Alliance ne distribuera pas de copie des documents déjà envoyés aux membres. Veuillez emporter ceux-ci avec vous à Québec.

Motions et résolutions

1. Adoption du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale du Cap, Afrique du sud, du 4 novembre 2013.

Les Membres qui souhaitent porter des amendements au procès-verbal sont priés d'envoyer leurs suggestions de modification par écrit au Directeur général de l'Alliance, M. Charles Gould, d'ici au 30 septembre 2014 par courrier électronique à l'adresse gould@ica.coop. Le projet de procès-verbal est le suivant :

Conformément aux statuts de l'Alliance coopérative internationale, une assemblée générale s'est tenue au Cap le 4 novembre 2013.

1) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

2) Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2012, qui s'est tenue à Manchester au Royaume-Uni, a été adopté à l'unanimité.

Rapport de la Présidente

La Présidente a salué le Conseil d'administration sortant et l'a remercié pour le travail accompli au cours de son mandat.

La Présidente a relaté les voyages qu'elle a effectués au cours de l'Année internationale des coopératives des Nations unies. Elle s'est rendue dans près de 35 pays, et elle a presque à chaque fois eu l'occasion de visiter des coopératives locales.

Elle a rappelé que l'objectif du Conseil d'administration, une fois élu, était de transformer l'Alliance coopérative internationale pour la faire évoluer de forum qu'elle est aujourd'hui en une véritable voix du mouvement, qui milite et influence le monde en faveur des coopératives.

Elle a rappelé l'évolution de l'Alliance depuis 2007, et particulièrement le fait que les régions et les secteurs disposent désormais de davantage de ressources, et surtout qu'ils sont en mesure de consacrer plus de ressources aux projets qu'aux coûts fixes (tels les frais de personnel).

Parallèlement, les sources de revenus se sont diversifiées grâce au sponsorat et à l'acquisition du nom de domaine DotCoop et à l'enregistrement des entreprises.

Le personnel a quant à lui été réaffecté afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacité internes, et ce à Bruxelles, à Washington, au Royaume-Uni et bientôt à Rome.

La Présidente a salué le nouveau partenariat établi avec la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et a souligné le fait que le mouvement dispose d'un accès de plus en plus large à des décideurs influents, tels le pape François récemment et les pays du G20.

3) Instructions relatives aux procédures de vote

Hajah Armi Zainudin, la présidente du Comité électoral, a expliqué les procédures de vote. Le scrutin se déroulera par bulletins de vote, qui seront scannés lors du dépouillement.

Elle a indiqué la manière idoine de remplir son bulletin de vote pour que celui-ci soit valide.

4) Élection du Président

La présidente du Comité électoral a demandé aux membres de l'Assemblée s'ils consentaient à ce que la réélection de la Présidente soit votée par acclamation plutôt que par bulletins de vote, puisqu'elle était seule en lice. Cette proposition fut acceptée et Dame Pauline Green fut dès lors réélue à l'unanimité par acclamation.

5) Ratification des Vice-Présidents

Dans le but de gagner du temps, la présidente du Comité électoral a demandé aux membres de l'Assemblée s'ils consentaient à procéder de la même manière pour la ratification des vice-présidents. Puisque cette proposition fut acceptée, elle a demandé s'ils pouvaient tous être ratifiés en même temps. Personne ne s'y est opposé, et les vice-présidents :

- Stanley Muchiri pour l'Afrique,
- Ramón Imperial Zúñiga pour les Amériques,
- Li Chunseng pour la région Asie-Pacifique,
- Dirk Lehnhoff pour l'Europe,

ont tous été ratifiés par acclamation.

6) Élection des membres du Conseil d'administration

La présidente du Comité électoral a expliqué que chaque candidat aurait 2 minutes de temps de parole. Vu le nombre de candidats, 31 au total, cela devait occuper une bonne partie du temps disponible. Néanmoins, le Comité a jugé que c'était là une excellente opportunité qui s'offrait aux membres d'entendre tous les candidats avant de procéder au vote.

Elle a mentionné que M. Reketai Micah Duru du Zimbabwe avait décidé de retirer sa candidature et que M. Abolhassan Khalili n'était plus éligible du fait qu'il ne représentait plus d'organisation membre.

Elle a signalé que la Présidente avait reçu une série d'allégations par écrit directement avant l'ouverture de l'Assemblée. Il est apparu que ces allégations provenaient de membres du Conseil d'administration ainsi que d'autres personnes souhaitant mettre en cause l'éligibilité du candidat indien. Après une analyse minutieuse, le Comité électoral a décidé que le candidat remplissait tous les critères d'éligibilité et que, en conséquence, il pouvait se présenter à l'élection sans aucune restriction.

Chacun des candidats extraordinaires a livré une présentation de deux minutes.

Les candidats en lice pour la représentation des organisations sectorielles et du réseau jeunesse ont chacun également fait une présentation de deux minutes.

Comme le nombre des candidats égalait le nombre de sièges, la présidente du Comité électoral a requis un vote par acclamation pour l'élection des représentants des organisations sectorielles et du représentant des jeunes. Les candidats furent élus par acclamation :

- Kathy Bardswick (représentante sectorielle)
- José Carlos Guisado (représentant sectoriel)
- Gabriela Ana Buffa (représentante des jeunes)

Le scrutin pour les candidats extraordinaires a alors eu lieu.

La réunion a été ajournée à 10h30 pour permettre le dépouillement des votes et a repris à 14h00.

7) Annonce des Résultats de l'élection du Conseil d'administration

La Présidente a expliqué qu'en raison d'un problème technique, le Comité électoral était encore en train de procéder au dépouillement des votes et que l'annonce des résultats devrait dès lors être reportée.

8) Rapport du Directeur général

Le Directeur général a fait état des réalisations et objectifs majeurs de l'année écoulée, et particulièrement en ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'action pour une décennie des coopératives, que les membres avaient adopté lors de la clôture de l'Année internationale des coopératives, il y a tout juste un an. Il a souligné que le Plan d'action offrait un cadre à la Conférence du Cap et que les résultats de cette première année de travail étaient visibles ici, notamment la marque internationale des coopératives, l'examen de l'aspect durable des coopératives, le document de leadership éclairé sur la croissance coopérative, et la mise en place de la Commission d'experts sur les capitaux coopératifs.

Il a ensuite fait état des changements d'ordre organisationnel. Comme la Présidente l'a indiqué, l'Alliance a acquis deux entreprises essentielles au fonctionnement du domaine internet .coop, et ce grâce à la générosité de l'un de nos membres issus du Royaume-Uni, la *Midcounties Co-operative Society*. Il précisa aussi que le transfert du siège de l'organisation de Genève en Suisse à Bruxelles en Belgique était effectif depuis le 23 mai 2013.

Outre les initiatives liées au Plan d'action, les réalisations principales de l'année comprennent la parution de la deuxième édition du Moniteur coopératif mondial (*World Co-operative Monitor*), avec le concours essentiel d'Euricse, l'Institut européen de recherche sur les coopératives et les entreprises sociales. Il a mis en avant l'importance pour l'Alliance de l'intérêt public et de la sensibilisation des médias et du public, ainsi que la portée à cette fin du nouveau Protocole d'accord conclu avec la FAO.

Il a conclu en remerciant les membres pour leur implication dans l'Alliance et dans le travail essentiel qu'elle entreprend.

9) Ratification de la nomination du Directeur général

La Présidente a annoncé qu'en raison du transfert de l'entité suisse vers l'entité belge, il convenait désormais d'adopter une motion officielle pour confirmer le Directeur général dans ses fonctions au

sein de la nouvelle association belge. La nomination de Charles Gould a été ratifiée à l'unanimité par acclamation.

10) Ratification des Élections pour les organisations sectorielles

Les organisations sectorielles suivantes ont tenu des élections : CCW, ICA Housing, IHCO, ICAO et ICFO. Conformément aux statuts de l'Alliance, ces présidents devaient être ratifiés par l'Assemblée générale.

La présidente du Comité électoral a proposé que tous les présidents sectoriels soient ratifiés en même temps. Cette proposition fut adoptée. Les présidents suivants ont été ratifiés par vote à main levée :

CCW : Robynn Shrader

ICA Housing : Nicholas Gazzard

IHCO : José Carlos Guisado

ICAO : Won-Byung Choi

ICFO : Jong-Koo Lee

La présidente du Comité électoral a expliqué que l'ICAO n'avait pas de quorum, et que dès lors, c'est à l'Assemblée générale qu'incombe la tâche de ratifier son Conseil d'administration.

Président	M. Won-Byung Choi (NACF – Corée)
Vice-Président-Afrique	Rev. Fr. George Angala (UCA – Ouganda)
Vice-Président-Amériques	M. Americo Utumi (OCB – Brésil)
Vice-Président-Asie	M. Hajime Yaguchi (JA-Zenchi – Japon)
Vice-Président-Europe	M. Eugen Tomte (Norsk Landbrukssamvirke – Norvège)
Membres du Comité exécutif :	Dr G.N. Saxena (IFFCO – Inde)
	M. Cafer Yuksel (ORKOOP – Turquie)
	M. Alfred Domagalski (NCC – Pologne)

Cette ratification a eu lieu par vote à main levée.

11) Rapport financier

Kathy Bardswick, présidente du Comité Audit & Risques, a fourni le rapport financier. Elle a évoqué les états financiers vérifiés de 2011 et 2012. Les membres en avaient d'ailleurs reçu les liens dans les documents remis pour la préparation de la réunion. L'excédent net était de 138 307 CHF pour l'exercice financier de 2011 et de 156 617 CHF pour celui de 2012, avec des réserves déclarées de 1 488 276 CHF au 31 décembre 2013.

Mme Bardswick a ensuite présenté deux diapositives montrant l'augmentation du nombre de membres et des cotisations au cours des 20 dernières années. Si le nombre de membres a crû, particulièrement depuis l'adoption de la nouvelle formule de cotisation en 2008, les recettes provenant des cotisations ont quant à elles stagné de manière générale.

Par ailleurs, le premier recalcul quadriennal des cotisations a été opéré cette année, et a révélé certains défauts dans la formule qui auraient entraîné des augmentations substantielles de ces cotisations pour un grand nombre de membres. Le Conseil d'administration est intervenu et a mis en place un plafond annuel limitant à 10 % cette augmentation pour les membres. Cependant, le Conseil d'administration est d'avis que des ajustements devraient être apportés à la formule et propose d'établir des procédures pour qu'une telle proposition soit présentée à l'Assemblée générale de 2015.

Enfin, elle a noté que le Conseil d'administration avait opté pour une facturation des cotisations en euro à partir de 2014, s'inscrivant en toute cohérence avec l'établissement de l'organisation en Belgique.

Son rapport a été adopté sans aucune objection.

12) Sélection de l'auditeur

Kathy Bardswick a ensuite abordé la motion visant à nommer l'auditeur externe qui était devant l'Assemblée. Elle a déclaré qu'après un processus d'appel d'offres, de présélections et d'interviews, le Conseil d'administration avait décidé de confier cette tâche d'auditeur pour l'Alliance coopérative internationale à KPMG.

Un membre du Royaume-Uni, soutenu par des membres de la Bolivie, du Mexique et de l'Uruguay, a exprimé des réserves quant à ce choix, avançant le contentieux qui oppose KPMG à diverses entreprises auxquelles il a fourni des services d'audit et de conseil.

Suite à la discussion, Mme Bardswick a pris acte des craintes émises par les membres. Elle a rappelé à l'Assemblée que la responsabilité de nommer l'auditeur incombait à cette dernière, et que dans l'éventualité où l'on ne parviendrait pas à prendre une décision en la matière, même temporaire, l'Alliance se retrouverait sans auditeur externe. En conséquence, elle a proposé aux membres de sélectionner malgré tout KPMG lors de cette réunion, étant entendu que le nouveau Conseil d'administration prendra les mesures qui s'imposent pour réexaminer cette décision à la lumière des craintes exprimées et soumettre une nouvelle fois sa proposition à l'occasion de la prochaine Assemblée générale. Cette recommandation a été adoptée.

13) Invitation à la prochaine Assemblée générale

La Présidente a invité le Président de l'Union nationale des coopératives de Turquie (NCUT), M. Muammar Niksarli, ainsi que son Vice-Président M. Cafer Yüksel, à s'avancer vers le podium afin de leur remettre une invitation pour assister à l'Assemblée générale en 2015. Le Président Niksarli a invité l'Assemblée générale à se réunir en Turquie à Antalya en 2015, et il a présenté une vidéo sur le mouvement coopératif turc et la région d'Antalya. Les membres ont accepté l'invitation par leurs applaudissements.

Les résultats de l'élection étaient désormais disponibles.

La Présidente a annoncé quels étaient les membres élus et a expliqué que les résultats détaillés seraient disponibles en ligne.

Les résultats étaient les suivants :

Votes	Name	Country
577	Akira Banzai	Japon
520	Monique Leroux	Canada
493	Wong-Byong Choi	Corée
484	Dr Eudes de Freitas Aquino	Brésil
479	Dr Martin Lowery	Etats-Unis
459	Dr Ariel Guarco	Argentine
422	Seah Kian Peng	Singapour
417	Len Wardle	Royaume-Uni
407	Evgeny Kuznetsov	Russie
380	Jan Anders Lago	Suède
376	Jean-Louis Bancel	France

360	Carlo Scarzanella	Italie
332	Peter Stefanov	Bulgarie
288	Gregory Wall	Australie
267	Anne Santamaki	Finlande
245	Maria Eugenia Pérez	Colombie
230	Myriam Baez Rojas	Paraguay
225	Valentin Medrano	République dominicaine
224	Suleman Adam Chambo	Tanzanie
216	Kamaruddin Bin Ismail	Malaisie
215	Janusz Paszkowski	Pologne
195	NP Patel	Inde
190	N. Lawrence Bale	Afrique du Sud
161	Cafer Yüksel	Turquie
156	DSK Pathirana	Sri Lanka
122	Joseph Adeleke Ojeyemiz	Nigéria
90	Dariusz Pakbin	Iran
76	Peter Schmid	Suisse
48	Nyamaa Enkhbold	Mongolie

Ainsi, les 15 candidats ayant récolté le plus grand nombre de voix ont été élus membres extraordinaires (d'Akira Banzai à Anne Santamaki dans la liste ci-dessus).

Suite à l'annonce des résultats, Mme Pérez, de Colombie, s'est plainte du manque de documents en espagnol et du fait que certains événements en marge de l'Assemblée n'étaient pas interprétés en espagnol. La Présidente a répondu que ce n'était pas intentionnel et souligné que les documents de l'Assemblée générale, à l'instar d'autres documents-clés, étaient disponibles en espagnol, ainsi qu'en anglais et en français. Elle a indiqué que l'interprétation vers l'espagnol était prévue pour la Conférence et disponible lors de nombreuses sessions, y compris aux réunions de l'Assemblée générale, mais pas pour toutes les sessions thématiques. Elle a donné l'assurance à l'Assemblée qu'une enquête serait menée pour déterminer ce qui s'était passé afin qu'un tel problème ne se reproduise plus à l'avenir.

14) Clôture

Aucun autre point ne devant être présenté au Comité, la Présidente a levé la séance à 15h30.

2. Approbation des comptes annuels révisés de 2013 pour l'entité suisse dissoute et décharge du commissaire aux comptes

Les comptes annuels révisés de 2013 sont présentés dans les pages suivantes.

À l'attention du Conseil d'administration de l'Association

Alliance coopérative internationale

Genève

Rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2013

(Exercice fiscal clos le 31.12.2013)

16 mai 2014

12232/2/1506091/12-4

BOO Ltd, Birkstrasse 123, CH-1219 Genève, Switzerland. Formed part of the international BDO Network of independent member firms.

Rapport du commissaire aux comptes au Conseil d'administration de l'Association

Alliance coopérative internationale, Genève

En notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons vérifié les états financiers ci-joints de l'Alliance coopérative internationale, qui comprennent un bilan, l'état des recettes et dépenses, les variations des réserves et des soldes des fonds, ainsi que les notes pour l'année ayant pris fin le 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration de l'association

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation des états financiers, conformément à la législation suisse et aux statuts de l'association. Cette responsabilité inclut la conception, la mise en œuvre, et la tenue d'un système de contrôle interne pertinent relatif à la préparation des états financiers, afin qu'ils soient libres de toute anomalie significative, qu'elle résulte d'une fraude ou d'une erreur. Le Conseil d'administration est également responsable de la sélection et de l'application des principes comptables appropriés et de la présentation d'estimations comptables vraisemblables en la circonstance.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est de fournir une opinion relative aux états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons mené nos vérifications conformément à la législation suisse et aux normes de vérification suisses. Ces normes requièrent que nous planifions et procédions à la vérification de manière à pouvoir déterminer avec une assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives.

Une vérification comprend la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des informations probantes relatives aux montants et des informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de la discrétion du commissaire aux comptes, qui se fonde entre autres sur l'appréciation des risques que des anomalies significatives affectent les états financiers, qu'elles résultent d'une fraude ou d'une erreur. Lors de l'appréciation des risques, le commissaire aux comptes prend en considération le système de contrôle interne appliqué à l'élaboration des états financiers de l'entité afin de définir les procédures de vérification appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion quant à l'efficacité de ce système. Une vérification comprend également l'appréciation de l'adéquation des politiques comptables appliquées et de la vraisemblance des estimations comptables effectuées, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers. Nous estimons que les informations

probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et adéquates pour étayer notre opinion ci-après.

Opinion

Nous estimons que les états financiers annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2013 sont conformes à la législation suisse et aux statuts.

Rapport sur les autres exigences légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 du Code d'Obligations (CO)) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et de la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne, défini pour l'élaboration des états financiers conformément aux instructions du Conseil d'administration de l'Association.

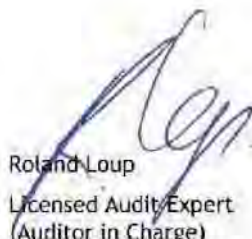
Nous recommandons d'approuver les états financiers qui vous sont soumis.

Genève, 16 mai 2014

IBIDO
Ltd



Nigel Le Masurier
Expert-réviseur
agréé



Roland Loup
Licensed Audit Expert
(Auditor in Charge)

[Note illisible]

États financiers (bilan, l'état des recettes et dépenses, les variations des réserves de soldes des fonds et notes)

ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE, GENÈVE

BILAN

31 décembre 2013

	Notes	31.12.2013	31.12.2012
		CHF	CHF
Actifs			
<i>Actifs circulants</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	3'562'056	3'746'936
Montants à recevoir et avances		747'515	328'835
Versements		40'332	26'659
<i>Total des actifs circulants</i>		4'349'904	4'102'429
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisation corporelle		21'671	21'070
Cautions et garanties	4	15'579	15'667
Participations	5	8'905	9'403
<i>Total des actifs immobilisés</i>		46'155	46'140
<i>Total actifs</i>		4'396'058	4'148'570
Passifs, Fonds et Réserves			
<i>Passifs</i>			
Créances des organisations membres		451'849	541'272
Créanciers		189'129	151'603
Comptes de régularisation		532'763	692'371
Provisions	7	638'828	610'168
Dépenses de développement reportées		619'001	661'001
Dépenses de cotisations reportées		129'749	3'879
<i>Total passifs</i>		2'561'318	2'660'294
<i>Fonds et réserves</i>			
Excédent accumulé		1'481'321	1'331'659
Excédent net / (déficit) de l'exercice		353'419	156'617
<i>Total fonds et réserves</i>		1'834'740	1'488'276
<i>Total passifs, fonds et réserves</i>		4'396'058	4'148'570



Voir notes d'accompagnement.

ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

Exercice clos le 31 décembre 2013

	Notes	2013	2012
		CHF	CHF
Recettes			
Cotisations	8	2'720'401	2'813'162
Revenus des réunions		776'608	270'894
Contributions administratives		52'400	86'225
Couverture des frais		95'395	127'289
Revenus financiers		32'835	10'082
Gains de change		38'269	66'288
Contributions financières spéciales & dons	6	652'553	643'028
Autres revenus		78'324	42'568
Total des recettes		4'446'785	4'059'536
Dépenses			
Dépenses de personnel		-1'275'048	-1'138'137
Frais de déplacement		-307'141	-234'333
Frais liés aux locaux & dépenses générales de bureau		-208'392	-158'469
IT & télécommunications		-223'373	-146'043
Services externes		-1'012'338	-867'701
Dépenses liées aux réunions		-250'249	-478'480
Dépenses financières		-14'612	-10'954
Dépréciation & amortissement		-3'587	-13'491
Allocation de provision pour créances douteuses		15'947	-74'204
Gains (/pertes) de change		0	0
Autres dépenses	8	-814'574	-765'264
Total des dépenses		-4'093'366	-3'887'075
Excédent des opérations		353'419	172'461
Activité de développement			
Fonds de développement		944'307	1'052'011
Soutien aux projets		-944'307	-1'067'855
Résultat de l'activité de développement		0	-15'844
Excédent net / (déficit) pour l'exercice, avant allocation		353'419	156'617

Voir notes d'accompagnement



ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

VARIATIONS DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS (exprimées en CHF)

Exercice clos le 31 décembre 2013

	Excédent accumulé	Excédent net/ (déficit) pour l'exercice	Total Fondset Réserve
Soldes budgétaires au 1 ^{er} janvier 2012	1'193'352	138'307	1'331'659
Extournement de l'excédent net de l'exercice précédent	138'307	{138'307}	
Distribution de réserve		156617	156617
Excédent net de l'exercice			
Différence cumulative de change			
Utilisation du fond spécial			
Soldes budgétaires au 31 décembre 2012	1'331'659	156'617	1'488'275
Bureau de Singapour fermé le 31 décembre 2012	(6'954)		(6'954)
Extournement de l'excédent net précédent	156617	(156'617)	
Distribution de réserve		353'419	353'419
Bénéfice net pour l'exercice			
Soldes budgétaires au 31 décembre 2013	1'481'321	353'419	1'834'740

Voir notes d'accompagnement

ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

31 décembre 2013

Note 1 - Statut et objets

L'Alliance coopérative internationale (l' « ACI ») est une organisation non gouvernementale indépendante, qui réunit, représente et sert les coopératives à travers le monde. En 1946, l'ACI fut l'une des premières organisations non gouvernementales à se voir accorder le statut consultatif des Nations unies. Aujourd'hui, elle jouit du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations unies.

À la fin de l'année 2013, l'ACI se compose d'un siège central et de trois bureaux régionaux (branches).

Siège central	Route de Ferney 150 1211 Genève Suisse
---------------	---

Bureaux régionaux :

Asie et Pacifique	New Delhi, Inde
Afrique	Nairobi, Kenya
Amériques	San Jose, Costa Rica

Depuis le 1^{er} janvier 2007, un Protocole d'accord signé est en vigueur et formalise la relation existant entre l'ACI et Cooperatives Europe ASBL, qui est devenu la région Europe de l'ACI. Conformément aux termes de l'accord, 75% des réserves attribuables à l'Europe ont été transférées à Cooperatives Europe ASBL, à hauteur de 183 847 CHF. Ces réserves transférées ne peuvent toutefois être utilisées qu'avec l'accord du Conseil d'administration de l'ACI. Un montant d'à peine 17 116 € a d'ailleurs été utilisé en 2007. Puisqu'elle dispose d'une personnalité juridique propre, les états financiers de Cooperatives Europe ASBL ne sont pas consolidés dans ceux de l'ACI.

L'ACI est organisée sous la forme d'une association, d'une personne morale régie par les articles 60-79 du Code civil suisse. L'ACI a les objets suivants :

- (a) promouvoir le mouvement coopératif mondial, basé sur l'entraide mutuelle et la démocratie ;
- (b) promouvoir et protéger les valeurs et les principes coopératifs ;
- (c) faciliter le développement de relations économiques et autres relations mutuellement bénéfiques entre ses organisations membres ;
- (d) promouvoir le développement humain durable et le progrès économique et social des personnes, contribuant ainsi à la paix et à la sécurité internationales ;
- (e) promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau décisionnel, ainsi que dans toutes les activités du mouvement coopératif

ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

31 décembre 2013

ACI Belgique, une association internationale sans but lucratif de droit belge, a été créée en 2013. Son objet est de reprendre l'activité d'ACI Genève.
Depuis le 1^{er} septembre 2013, le personnel principal et les dépenses opérationnelles ont été transférés à l'ACI Belgique. Dans le cas où l'ACI aurait pris en charge toutes les dépenses pour l'exercice 2013, il en résulterait une perte pour l'ACI.

Note 2 – Résumé des principales politiques comptables

Les principes comptables ont été appliqués de manière cohérente par l'ACI.

a. Convention comptable

Ces états financiers ont été élaborés conformément à la législation suisse.

b. Fonds de développement

Les fonds reçus des partenaires de développement de l'ACI sont reportés à des fins de comptabilité et d'écriture, en tant que soutien au développement différé, et sont intégrés aux recettes et dépenses des comptes de développement tout au long du projet concerné.

c. Conversion des monnaies étrangères

Les rapports comptables de l'ACI sont maintenus en francs suisses (CHF). Toutes les transactions effectuées dans des devises étrangères sont converties en francs suisses au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires en autres devises restant à la date du bilan seront convertis au taux de change approprié en fin d'année. Les différences apparaissant dans la conversion de fin d'année sont reprises dans l'état des recettes et des dépenses.

Les actifs et les passifs des bureaux régionaux sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. L'état des recettes et des dépenses des bureaux régionaux sera converti aux taux de change moyen pondéré pour l'année. Les différences de change survenant lors de la conversion en fin d'année, sont prélevées directement dans l'état des recettes et des dépenses.

d. Comptabilisation des revenus

Les revenus financiers sont comptabilisés sur une base progressive, en fonction des revenus provenant des cotisations des membres prévus pour l'exercice. Une dépréciation de 100% a été élaborée sur la base des cotisants débiteurs de l'exercice précédent ou plus, et une provision de 50% a été créée sur les cotisants débiteurs pour l'exercice en cours.

D'autres revenus, incluant les revenus provenant des publications ou de services sont comptabilisés lorsque les publications sont livrées et que les services sont prestés. Toutes les dépenses sont considérées sur une base progressive.

ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

31 décembre 2013

Les fonds reçus, sous forme de don, dans un but spécifique ne sont pas comptabilisés comme des revenus tant que ces ressources n'ont pas été déboursées pour le but spécifié. En attendant, ils sont comptabilisés comme appui au développement différé.

e. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par l'ACI sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition et dépréciées linéairement sur la durée de vie estimée de l'actif, comme suit :

Matériel et mobilier de bureau	3 à 4 ans
Véhicules motorisés	3 ans

Les immobilisations corporelles acquises par des fonds donnés dans le cadre de projets spécifiques sont amortis totalement dans l'année suivant leur acquisition. Le coût de cet amortissement est inclus dans l'appui aux projets de développement.

f. Actifs immatériels

Les actifs immatériels sont déclarés à leur valeur d'acquisition et amortis linéairement sur la période pendant laquelle on estime qu'un bénéfice peut en être dégagé, comme suit :

Logiciel	3 à 4 ans
----------	-----------

Les actifs immatériels acquis par des fonds donnés dans le cadre de projets spécifiques sont amortis totalement l'année suivant leur acquisition. Le coût de l'amortissement est pris en compte dans l'appui aux projets de développement.

f. Plans retraite

Certains agents et employés de l'ACI sont couverts par plusieurs fonds de pension contributifs séparés, ou l'équivalent dans les bureaux régionaux. Les contributions sont calculées sur la base des réglementations relatives aux fonds de pension concernés et des lois locales. Les contributions de pension de l'ACI, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, se sont élevées à 151 528 CHF (par rapport à 174 253 CHF en 2012), et sont portées aux dépenses à échéance.

g. Impôt sur le revenu

En Suisse, l'ACI dispose du statut d'association, organisée sous la forme d'une personne morale régie par les Articles 60-79 du Code civil suisse, et partant, n'est pas assujettie à l'impôt suisse sur les revenus.

Conformément aux termes de l'accord conclu entre l'ACI et le gouvernement du Kenya, le bureau régional africain est exempté de l'imposition. En raison de ses activités non lucratives en Inde et au Costa Rica, l'ACI n'est pas non plus assujettie à l'imposition dans ces pays.

h. Installations et services offerts

Les installations et services fournis par les membres ou des tiers pouvant faire l'objet d'une estimation précise sont comptabilisés comme des revenus, alors que ceux qui ne peuvent faire l'objet d'une estimation précise ne sont pas mentionnés dans les états financiers.



ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

31 décembre 2013

Note 3 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consistent en la caisse, les comptes bancaires actuels et les dépôts à court-terme. L'ACI considère la caisse et tous les investissements à court-terme ayant une échéance initiale inférieure ou égale à trois mois comme des équivalents de trésorerie.

Les encaisses affectées se rapportent aux gratifications/pensions reçues et aux fonds gérés par l'ACI au nom des organisations sectorielles et des comités thématique.

Note 3 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
Caisse et soldes des comptes	2 537 547	2 885 437
Encaisse affectée	840 130	793 737
Dépôts à court-terme	184 380	67 762
	<hr/>	<hr/>
	3 562 056	3 746 936

Note 4 - Dépôts et garanties

Les dépôts et garanties représentent les dépôts locatifs effectués pour satisfaire aux engagements relatifs au bail des locaux, aux services de coursiers et au logement de certains employés.

Note 5 - Participations

Au cours de l'année 2009, l'ACI a pris des parts et a investi l'équivalent de 10 000 USD via son bureau régional des Amériques, dans l'Université Fundepros Alma Mater au Costa Rica, propriété du Consorcio Grupo Empresarial Cooperative de Servicios Educativos R.L. (GECSE R.L.). L'ACI détient un siège au Conseil d'administration de GECSE R.L.

Le 1^{er} août 2012, l'ACI a acquis toutes les actions restantes de Midcounties Co-Operative Domains Limited, une société constituée et enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles, qui fournit l'infrastructure technique et la base de données des propriétaires pour le domaine internet de premier niveau .coop. Lors de l'acquisition, la société a été rebaptisée ICA Support Services. L'activité financière de cette société n'est pas consolidée dans les états financiers de l'ACI. La valeur d'acquisitions des actions est présentée à 1,50 CHF dans le bilan de l'ACI.



ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

31 décembre 2013

Le 1^{er} août 2012 également, l'ACI a établi une nouvelle société à responsabilité limitée constituée et enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles. Domains.coop, dont l'ACI est l'unique actionnaire. Le 1^{er} août 2012, Domains.coop a fait l'acquisition du registraire de The Midcounties Co-operative Limited relatif au nom de domaine .coop, en tant qu'entreprise en activité. L'activité financière de cette société n'est pas consolidée dans les états financiers de l'ACI. La valeur d'acquisition de l'affaire est présentée à 1,50 CHF dans le bilan de l'ACI.

Note 6 – Contributions financières spéciales et dons

Certains membres de l'ACI ont apporté des contributions financières volontaires en plus de leur cotisation. Ces contributions ne sont pas remboursables et sont classées comme « contributions financières spéciales et dons » dans l'état des recettes et des dépenses.

Note 7 - Provisions

	3 1.12.2012	Apports	Utilisation	3 1.12. 20 13
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fond de dotation africain	191 433	91 685		283 118
Fond catastrophes	337 499		(97 065)	240 434
Fond tourisme responsable & social AIC-Année Internationale des Coopératives	70 897	489		7 1 386
Autres provisions	10 339	33 55 1		43 890
	610 168	125 725	(97 065)	638 828

L'ACI a mobilisé ses membres et partenaires afin de fournir un secours humanitaire et des aides à la reconstruction aux coopérateurs d'Haïti, suite au tremblement de terre dévastateur qui a eu lieu le 12 janvier 2010 et une fois encore, suite au tremblement de terre et au tsunami qui ont touché le Japon le 11 mars 2011. Au total, 240 434 CHF ont été levés dans le Fond pour les catastrophes au 31 décembre 2013 (337 499 CHF en 2012).

Le Fond de dotation africain a été créé dans le but de fournir et de garantir une plus grande autonomie et durabilité financière du bureau régional africain de l'ACI. Depuis 2010, 283 118 CHF ont été récoltés pour le Fond.

En 2010, l'ACI a établi un fond soutenant les activités liées à l'Année internationale des Coopératives 2012 des Nations unies. En 2011, 310 506 CHF avaient été récoltés dans le Fond (1 875 CHF en 2010). Un montant de 187 980 CHF a été dépensé en 2011. En 2012, les 124401 CHF restants ont été alloués à ce Projet. La somme additionnelle de 330 415 CHF a été recueillie et dépensée en 2012 dans ce but. En 2013, le fond pour l'AIC n'a pas levé de nouveaux dons.



ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

31 décembre 2013

Note 8- Cotisation des membres et allocation aux Organisations sectorielles

La nouvelle formule de cotisation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009 est mondiale et s'applique à tous les types de membres. Un montant de 314 593 CHF (264 893 CHF) issu des cotisations a été alloué aux organisations sectorielles pour compenser les perturbations qu'ont connues les cotisations sectorielles précédentes. Par conséquent, les anciens membres « sectoriels » de l'ACI sont désormais traités comme des membres ordinaires.

L'ACI redistribue une partie des cotisations reçues de ses membres européens à Cooperatives Europe ASBL, qui joue le rôle de région européenne pour l'ACI. Cette redistribution (448 886 CHF) est comptabilisée dans « Autres dépenses ».

Note 9 - Engagements

Au 31 décembre 2013, l'ACI n'avait pas d'obligations relatives à des contrats de locations.

Note 10 – Analyse de risques et système de contrôle interne

L'Association a procédé à une évaluation de risques, sous la direction et la responsabilité du Conseil d'administration de l'Association.

La direction de l'Association a vérifié en 2011 que l'évaluation des risques et du système de contrôle interne associé restait valable pour 2011.

Le 21 juin 2012, le Comité Audit et Risques a validé le système de contrôle interne en place. Le 25 mars 2013, le Comité a renouvelé sa validation de l'adéquation de l'analyse de risques et du système de contrôle interne.

Note 11 - Événements postérieurs à la clôture

L'ACI Genève sera dissoute en 2014, conformément à son règlement adopté le 1^{er} janvier 2009 (Art. 16)



3. Approbation de la clôture de la dissolution de l'entité suisse du 31 décembre 2013 et ratification des actions prises par les membres du Conseil.

Lors de sa réunion d'octobre 2012 à Manchester, l'Assemblée générale de l'Alliance coopérative internationale, une association suisse, a mandaté son Directeur général afin d'établir une association internationale sans but lucratif (AISBL) de droit belge, de transférer les actifs et les passifs de l'organisation suisse vers la belge et de liquider l'association suisse.

L'AISBL belge a été établie le 23 mai 2013 et les actifs et passifs de l'association suisse y ont été transférés sur base des comptes du 31 décembre 2013 de l'association suisse. La dissolution est effective et, de ce fait, l'entité suisse a cessé d'exister.

4. Approbation de la nomination de RSM Belgium en qualité d'auditeur pour un mandat de 3 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée générale de 2017 approuvant les comptes annuels de 2016.

Lors de l'Assemblée Générale de 2013 qui a eu lieu au Cap, en Afrique du sud, le Conseil d'administration a recommandé l'approbation de KPMG comme auditeur de l'association belge nouvellement établie, l'Alliance coopérative internationale, AISBL. À la suite d'un débat durant lequel des membres ont exprimé leurs doutes quant au choix de KPMG, les membres ont suggéré que le Conseil d'administration revienne sa recommandation en tenant compte des inquiétudes des membres et leur propose d'autres recommandations lors de la réunion des membres suivante.

Le Comité d'audit & risque a examiné cinq autres recommandations d'auditeurs, a formulé une recommandation au Conseil d'administration, qui l'a acceptée, ce qui mène à l'approbation des membres de la nomination de RSM Belgium (<http://www.rsm-belgium.be/fr/>).

Informations sur le vote

Le Comité électoral de l'Alliance a approuvé les procédures suivantes sur la distribution des bulletins de vote lors de la Réunion des Membres de Québec.

La salle de réunion disposera de places désignées pour les membres votant et leur interprète. La répartition des sièges se fera par pays. Toute autre personne souhaitant participer à l'Assemblée devra s'asseoir derrière les places désignées.

Les membres participant à la réunion se verront remettre des bulletins de vote conformément à leurs droits de vote. Voir la section « Procédures électorales » ci-dessous pour davantage de détails. Pour vote au scrutin secret, les représentants devront insérer leur bulletin dans l'urne qui sera située devant la tribune de la salle de réunion. Le vote des motions et résolutions s'effectue à main levée avec la carte de vote.

Un système de procuration a été mis sur pied pour les membres ne participant pas à la réunion, tel que détaillé dans la section « Procurations » ci-dessous.

Le règlement complet du Comité électoral est disponible sur Internet à l'adresse <http://ica.coop/fr/la-r%C3%A9union-des-membres-2014-au-qu%C3%A9bec>. Le règlement sera entièrement respecté. Cependant, il n'y aura ni bulletin électronique, ni vote par correspondance, ni comptage électronique des voix à cette réunion.

Procédures électorales

Un délégué de chaque organisation membre sera prié de venir chercher les bulletins de vote et les badges de toute sa délégation le dimanche 5 novembre, entre 15h et 17h. Vous trouverez les bulletins de vote à un bureau qui sera installé près de la salle de réunion. Lorsque la Réunion des Membres aura commencé, plus aucun bulletin de vote ne sera distribué.

Un délégué désigné par chaque organisation devra venir chercher tous les bulletins de vote pour son organisation et les distribuera ensuite aux autres délégués de l'organisation. Des badges spéciaux donnant accès aux délégués votant et aux interprètes des délégations à la zone qui leur est spécialement réservée seront également distribués avec les bulletins de vote.

Afin de pouvoir voter et accéder à la zone réservée, votre organisation doit faire parvenir les formulaires d'inscription et de désignation des votes à l'Alliance avant le 30 septembre 2014. Veuillez les envoyer à Gretchen Hacquard, Directrice des affiliations, à hacquard@ica.coop ou par fax, au + 32 2 743 10 39. Les organisations qui envoient leurs formulaires après la date limite ne seront pas autorisées à voter.

Le formulaire d'inscription et de désignation des votes indique quels délégués de votre organisation seront autorisés à voter, qui sera l'interprète de votre délégation, qui sera le délégué responsable des bulletins de vote et qui participera à la Réunion des Membres en tant qu'observateur. Ce formulaire est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://ica.coop/fr/la-r%C3%A9union-des-membres-2014-au-qu%C3%A9bec>.

Lorsqu'il viendra chercher les documents de vote, le délégué désigné devra :

- Présenter une pièce d'identité valable, de préférence un passeport.
- Vérifier que le nombre de voix et le nombre de bulletins de vote reçus est correct. Une fois que le délégué désigné aura signé et quitté le lieu de distribution des bulletins de vote, plus aucune modification ne sera possible.
- Signer un document pour réception des bulletins de vote.
- Se procurer les badges des tous les délégués de son organisation.
- Signer la liste de présence de son organisation et confirmer le nom et l'adresse du siège de son organisation, ainsi que les noms et prénoms de chaque délégué présent.

Certains délégués votant pourront également voter au nom d'autres membres de l'Alliance, à condition que l'Alliance ait reçu une lettre de procuration autorisant le délégué votant d'une organisation membre à voter au nom du Membre. Le délégué désigné de l'organisation membre doit également se procurer les bulletins de vote pour lesquels il a procuration, en suivant les instructions ci-dessus.

Procurations

Si votre organisation ne participe pas à la Réunion des Membres, elle peut s'y faire représenter par procuration. Un formulaire de procuration de vote a été envoyé à tous les membres, ainsi que les documents officiels de la réunion qui contiennent des instructions détaillées sur la marche à suivre :

Grâce au formulaire de procuration, les membres peuvent demander à d'autres membres ou au Président du Comité d'audit & risque de soit voter en leur nom, soit de suivre leurs instructions de vote ;

Le formulaire de procuration doit être envoyé avant le 30 septembre, c'est à dire au plus tard cinq jours avant la réunion ;

Le formulaire de procuration peut être utilisé pour voter sur d'autres points de l'ordre du jour.

L'Alliance vous recommande de donner procuration à Mme Kathy Bardswick, Présidente du Comité d'audit & risque du Conseil d'administration international, qui votera en votre nom selon vos instructions. Si vous ne souhaitez pas désigner Mme Bardswick, vous pouvez désigner un autre membre de votre choix. Pour ce faire, veuillez compléter le formulaire de procuration qui vous trouverez sur <http://ica.coop/fr/la->

[r%C3%A9union-des-membres-2014-au-qu%C3%A9bec](#). Ce formulaire vous permettra également de donner des instructions sur la façon dont vous aimeriez que votre vote soit effectué.

Afin de donner procuration à quelqu'un, votre organisation doit faire parvenir le formulaire de désignation de procuration à l'Alliance avant le 30 septembre 2014. Veuillez l'envoyer à Gretchen Hacquard, Directrice des affiliations, à hacquard@ica.coop ou par fax au + 32 2 743 10 39. Les organisations qui envoient leur formulaire de procuration après la date limite ne seront pas autorisées à voter.

Liste de répartition des votes & éligibilité

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de votes calculé auquel chacun des membres recevra lors de la Réunion des Membres, s'ils ont le droit de voter.

Pays	Organisation	Votes
AFRIQUE		
Botswana	Botswana Co-operative Association (BOCA)	3
Egypte	Federation of Co-operative Housing (FCH)	0
Guinée, République de	Fédération des coopératives d'approvisionnement et de l'alimentation générale (FECAAG)	1
Kenya	Agri and Co-operative Training and Consultancy Services Ltd. (ATC)	0
	CIC Insurance Group Limited	6
	Co-operative Bank of Kenya Ltd (CBK)	8
	Co-operative University College of Kenya (CCK)	0
	Eastern Africa Farmers Federation (EAFF)	0
	Kenya Union Of Savings & Credit Co-operatives Ltd. (KUSCCO)	9
	National Co-operative Housing Union Ltd. (NACHU)	2
Lesotho	Boliba Multipurpose Co-operative (BMC)	2
	Co-operative Lesotho (COPLES)	3
Maurice	The Mauritius Co-operative Union Ltd. (MCUL)	4
Namibie	Namibia Co-operatives Advisory Board (NCAB)	0
Nigéria	Co-operative Federation Of Nigeria (CFN)	10
	Federal Department of Co-operatives, Federal Ministry of Agriculture & Rural Development (FDC)	0
	Nigerian National Petroleum Corporation Cooperative Multipurpose Society LTD (NNPC-CMS)	2
	Odu'a Cooperative Alliance (OCA)	2
Rwanda	Independent Institute of Lay Adventists of Kigali (INILAK)	0
	National Confederation Of Cooperatives Of Rwanda (NCCR)	7
Afrique du Sud	South African National Apex Co-op (SANACO)	3
Tanzanie, République unie de	Moshi University College Of Co-operative & Business Studies (MUCCOBS)	0
	Tanzania Federation of Co-operatives Ltd. (TFC)	6
Ouganda	Gumutindo Coffee Cooperative Enterprise Ltd. (GCCE Ltd.)	5
	Uganda Co-operative Alliance Ltd. (UCA)	2

Pays	Organisation	Votes
Zambie	Northern Province Co-operative Marketing Union Ltd. (NPCMU Ltd.)	3
Zimbabwe	Zimbabwe National Association Of Housing Co-operatives (ZINAHCO)	2
AMÉRIQUES		
Argentine	Agricultores Federados Argentinos Sociedad Cooperativa Limitada (AFA S.C.L.)	1
	Banco Credicoop Cooperativo Ltd. (BCCL)	4
	Confederación Cooperativa de la República Argentina Ltda. (COOPERAR)	3
	Confederación Nacional de Cooperativas de Trabajo (CNCT)	1
	Federación Argentina de Cooperativas de Electricidad y otros Servicios Publicos (FACE)	0
	Instituto Movilizador De Fondos Cooperativos, Cooperativa Ltda. (IMFC)	2
	La Segunda Cooperativa Limitada Seguros Generales	6
	Sancor Cooperativa de Seguros Ltda	8
Bolivie	Confederación Nacional de Cooperativas de Bolivia (CONCOBOL)	2
	Cooperativa de Ahorro y Crédito San Martin de Porres Ltda. (COSMart)	3
	Cooperativa de Crédito Comunal el Buen Samaritano Santa Cruz Limitada (EBS)	2
	Cooperativa de Telecomunicaciones Santa Cruz (COTAS Ltda.)	4
	Cooperativa Rural De Electrificación Ltda. (CRE)	4
Brésil	Central De Cooperativas E Empreendimentos Solidários Do Brasil (UNISOL Brasil)	1
	Central Nacional das Cooperativas Odontológicas (Uniodonto do Brasil)	1
	Central Nacional Unimed - Cooperativa Central (CNU)	1
	Cooperativa De Crédito De Livre Admissao De Associados Pioneira Da Serra Gaucha - Sicredi Pioneira Rs	0
	Organização das Cooperativas Brasileiras (OCB)	11
	Seguros Unimed	9
	Unimed Do Brasil, Confederação Nacional Das Cooperativas Médicas (UNIMED)	1
	Unimed Do Estado De São Paulo - Federação Estadual Das Cooperativas Médicas (FESP)	1
Canada	Co-operatives and Mutuals Canada / Coopératives at mutuelles Canada (CMC)	11
Chili	COOPEUCH Ltda. Cooperativa de Ahorro y Crédito	4
Colombie	Asociación Colombiana de Cooperativas (ASCOOP)	4
	Banco Cooperativa CoopCentral	8
	Caja Coperativa CREDICOOP (CREDICOOP)	1
	Casa Nacional del Profesor (CANAPRO)	1
	Confederación de Cooperativas de Colombia (CONFECOOP)	7
	Cooperativa del Magisterio (CODEMA)	1
	Cooperativa Médica Del Valle Y De Profesionales De Colombia (COOMEVA)	1
	La Equidad Seguros	1
	Progressa Entidad Cooperativa de Ahorro y Crédito	1
	Serviactiva Cooperativa de Trabajo Asociado (COOPERATIVA CTA)	0
	Universidad Cooperativa de Colombia (UCC)	0
Costa Rica	Banco Popular y de Desarrollo Comunal (BPDC)	4

Pays	Organisation	Votes
	Centro de Estudios y Capacitación Cooperativa R.L. (CENECOOP)	4
	Consejo Nacional de Cooperativas (CONACOOP)	5
	Cooperativa de Ahorro y Crédito Ande N° 1 R.L. (Coope Ande N°1 R.L.)	2
	Federacion de Asociaciones Cooperativas de Ahorro y Crédito R.L., (FECOOPSE R.L.)	3
	Sociedad de Seguros de Vida del Magisterio Nacional (SSVMN)	3
	Instituto Nacional de Fomento Cooperativo (INFOCOOP)	0
République dominicaine	Cooperativa De Servicios Múltiples De Profesionales De Enfermería Inc. (COOPROENF)	2
	Cooperativa Nacional de Servicios Múltiples de Los Maestros (COOPNAMA)	4
	Instituto de Desarrollo y Crédito Cooperativo (IDECOOP)	0
Équateur	Coopseguros del Ecuador S.A. (Coopseguros S.A.)	4
	Red de Integración Ecuatoriana de Cooperativas de Ahorro y Crédito (ICORED)	8
El Salvador	Federación de Asociaciones Cooperativas de Ahorro y Crédito de El Salvador de R.L. (FEDECACES)	4
	Fundación Promotora de Cooperativas (FUNPROCOOP)	0
Guatemala	Confederación Guatemalteca de Federaciones Cooperativas, Responsabilidad Limitada (CONFECOOP)	6
Haïti	Conseil National des Coopératives (CNC)	0
Honduras	Cooperativa de Ahorro y Crédito 'Sagrada Familia' Ltda.	4
	Cooperativa Mixta de Mujeres Unidas Ltda. (COMIXMUL)	2
	Federación de Cooperativas de Ahorro y Crédito, Ltda. (FACACH)	5
Jamaïque	National Union of Co-operative Societies Ltd. (NUCS)	0
	Tip Friendly Society	2
Mexique	Caja Popular Mexicana SC de AP de RL CV (CPM)	7
	Confederación Nacional Cooperativa de Actividades Diversas de la República Mexicana (CNC) S.C. de R.L.	3
	Federación De Cajas Populares Alianza, S.c. De R.I. De Cv	4
	Federación Regional de Cooperativas de Ahorro y Préstamo Noreste S.C.L. de C.V. (FENORESTE SCL de CV)	0
	Federación UNISAP, S.C. DE R.L. DE C.V.	4
Panama	Consejo Nacional de Cooperativas de Panamá (CONALCOOP)	4
	Cooperativa de Servicios Múltiples Profesionales, R.L.	2
	Instituto Panameño Autónomo Cooperativo (IPACOOP)	0
Paraguay	Confederación Paraguaya De Cooperativas (CONPACOOP)	5
	Cooperativa Universitaria Ltda.	3
	Panal Compañía de Seguros Generales S.A. - Propiedad Cooperativa	0
Pérou	Cooperativa de Ahorro y Crédito (Crl. Francisco Bolognesi Ltda.) (C.A.C. FB)	2
	Cooperativa de Ahorro y Crédito de Trabajadores de Empresas de Luz y Fuerza Eléctrica y Afines (CREDICOOP Luz y Fuerza Ltda.)	2
	Cooperativa de Ahorro y Crédito La Rehabilitadora Ltda. N° 24 (La Rehabilitadora)	2
	Cooperativa de Ahorro y Crédito San Pedro de Andahuaylas (CAC San Pedro de Andahuaylas)	2

Pays	Organisation	Votes
	Cooperativa de Ahorro y Crédito Santa María Magdalena, Ltda. (CACSM)	3
	Cooperativa de Servicios Múltiples del Centro Ltda. (CENTROCOOP)	2
	Cooperativo de Ahorro y Crédito Abaco (Cooperativa Abaco)	2
Puerto Rico	Banco Cooperativo de Puerto Rico (Bancoop)	2
	Cooperativa de Ahorro y Crédito "Dr. Manuel Zeno Gandía"	2
	Cooperativa de Ahorro y Crédito de Arecibo (COOPACA)	3
	Cooperativa de Seguros de Vida de Puerto Rico (COSVI)	4
	Cooperativa de Seguros Múltiples de Puerto Rico	4
	Liga de Cooperativas de Puerto Rico (LIGACOO)	2
États-Unis	Credit Union National Association, Inc. (CUNA)	3
	National Cooperative Bank (NCB)	2
	National Cooperative Business Association (NCBA)	12
	National Cooperative Grocers Association (NCGA)	3
	National Rural Electric Co-operative Association (NRECA)	5
	Nationwide Mutual Insurance Company	0
	National Society Of Accountants For Co-operatives (NSAC)	0
Uruguay	Cámara Uruguaya de Cooperativas de Ahorro y Crédito and Capitalización (CUCACC)	0
	Confederación Uruguaya de Entidades Cooperativas (CUDECOOP)	5
	Cooperativa Policial de Ahorro y Crédito (COPAC)	2
	Cooperativas Nacionales Financieras Aliadas en Red (CONFIAR)	3
	Instituto Nacional del Cooperativismo (INACOO)	0
Venezuela	Cooperativa SEFIRED R.L.	1
ASIE-PACIFIQUE		
Australie	Capricorn Society Ltd.	3
	Co-operative Bulk Handling Limited (CBH Group)	2
Bangladesh	National Co-operative Union of Bangladesh (Bangladesh Jatiya Samabaya Union-BJSU)	11
Bhoutan	Department of Agricultural Marketing and Cooperatives (DAMC)	0
Chine	All China Federation of Handicraft & Industrial Co-operatives (ACFHIC)	5
	All China Federation of Supply and Marketing Co-operatives (ACFSMC)	12
	Coop Global Sourcing Limited (CGS)	0
	International Committee for the Promotion of Chinese Industrial Co-operatives (ICCIC)	0
Inde	Co-operative House Building & Finance Corporation Ltd.	1
	Indian Farm Forestry Development Co-operative Ltd. (IFFDC)	1
	Indian Farmers Fertiliser Co-operative Ltd. (IFFCO)	12
	Krishak Bharati Co-operative Ltd. (KRIBHCO)	1
	National Federation of Farmers Procurement, Processing & Retailing Co-operatives of India Ltd. (NACOF)	1
	National Agricultural Co-operative Marketing Federation of India (NAFED)	1
	National Co-operative Agricultural & Rural Development Banks Fed. Ltd. (NCARDBF)	1

Pays	Organisation	Votes
	National Co-operative Consumers Federation Ltd. (NCCF)	1
	National Co-operative Development Corporation (NCDC)	0
	National Co-operative Union of India (NCUI)	4
	National Federation of Fishermen's Cooperatives Ltd. (FISHCOPFED)	1
	National Federation of State Co-operative Banks Ltd. (NAFSCOB)	1
Indonésie	Indonesian Co-operative Council (DEKOPIN)	11
Iran, République islamique d'	Central Organization for Rural Co-operatives of Iran (CORC)	1
	Central Union of Iran Animal Farmers (CUIAF)	1
	Central Union of Rural & Agricultural Co-operatives of Iran (CURACI)	3
	Iran Central Chamber of Co-operatives (ICC)	18
	Iran Oilseeds & Vegetable Oil Processing Factories Co-operative (Farda Co-op)	1
	Pishgaman Kavir Cooperative Company (PKYCC)	1
	Tose'e Ta'avon Bank (T.T. Bank)	0
Israël	Central Union for Co-operative Initiative in Israel	2
	Co-op Israel	2
	Kibbutz Movement	4
Japon	Central Union of Agricultural Co-operatives (JA-ZENCHU)	3
	IE-NO-HIKARI Association (Association for Education and Publications on Agricultural Co-operatives)	1
	Japan Co-operative Insurance Association Inc. (JCIA)	0
	Japan Workers' Co-operative Union (Jigyodan) (JWCU)	1
	Japanese Consumers' Co-operative Union (JCCU)	4
	Japanese Health and Welfare Co-operative Federation (HeW Co-op Japan)	1
	National Association of Labour Banks (NALB)	1
	National Federation of Agricultural Co-operative Associations (ZEN-NOH)	3
	National Federation of Fisheries Co-operatives Associations (JF ZENGYOREN)	1
	National Federation of Forest Owners' Co-operative Associations (ZENMORI-REN)	1
	National Federation of University Co-operative Associations (NFUCA)	1
	National Federation Of Workers & Consumers Insurance Co-operatives (ZENROSAI)	1
	National Mutual Insurance Federation of Agricultural Co-operatives (ZENKYOREN)	3
	The Japan Agricultural News (NIHON-NOGYO-SHIMBUN)	1
	The Norinchukin Bank	3
Kazakhstan	Union of Consumer Societies of the Republic of Kazakhstan	2
Corée, République de	iCOOP KOREA	2
	Korea University Cooperative Federation (KUCF)	0
	Korean Association Of Social Economy Enterprises (KASEE)	0
	Korean Federation of Community Credit Co-operatives (KFCC)	6
	Korean National Federation of Fisheries Co-operatives (NFFC)	2
	National Agricultural Co-operative Federation (NACF)	8

Pays	Organisation	Votes
	National Credit Union Federation of Korea (NACUFOK)	5
	National Forestry Co-operatives Federation (NFCF)	2
Koweït	Union of Consumer Co-operative Societies State of Kuwait (KUCCS)	4
Malaisie	Co-operative College of Malaysia (CCM)	0
	Malaysian National Cooperative Movement (ANGKASA)	10
	National Land Finance Co-operative Society Ltd.	3
Mongolie	Mongolian Co-operative Alliance (MNCA)	2
	National Association of Mongolian Agricultural Co-operatives (NAMAC)	4
Myanmar	Union Of Myanmar Central Co-operative Society Ltd. (CCS)	6
Népal	National Co-operative Bank Ltd. (NCBL)	2
	National Co-operative Development Board (NCDB)	0
	National Co-operative Federation of Nepal (NCF)	9
	Nepal Agricultural Co-operative Central Federation Limited (NACCFL)	4
Nouvelle-Zélande	Cooperative Business New Zealand	5
Pakistan	Karachi Co-operative Housing Societies Union Ltd.	5
Territoire palestinien, Occupé	Economic and Social Development Center of Palestine (ESDC)	0
Philippines	National Confederation Of Co-operatives (NATCCO)	6
	Victo National Co-operative Federation And Development Center (VICTO National)	4
Singapour	Singapore National Co-operative Federation Ltd. (SNCF)	6
Sri Lanka	Federation of Thrift & Credit Co-operative Societies Ltd. in Sri Lanka (SANASA)	8
	Kotikawatta Thrift and Credit Co-operative Society Ltd. (KTCCS)	1
	National Co-operative Council of Sri Lanka (NCCSL)	5
	National Fisheries Federation (NFF)	0
	National Institute Of Co-operative Development (NICD)	0
	Sri Lanka Consumer Co-operative Societies Federation Ltd. (Coopfed)	11
Tadjikistan	Republican Union of Consumer Societies	2
Thaïlande	The Co-operative League of Thailand (CLT)	11
Vietnam	Vietnam Co-operative Alliance (VCA)	10
EUROPE		
Arménie	"Farm Credit Armenia" Universal Credit Organization Commercial Cooperative (FCA UCO CC)	1
Autriche	Oesterreichischer Verband Gemeinnütziger Bauvereinigungen - Revisionsverband (GBV)	4
Belarus	Belarussian Republican Union of Consumer Societies (BELKOOPSOYUZ)	6
Belgique	Febecoop	2
Bulgarie	Central Cooperative Bank Plc (CCB)	2
	Central Co-operative Union (CCU)	4
	National Union of Workers Producers Co-operatives of Bulgaria (NUWPCB)	3

Pays	Organisation	Votes
Croatie	Croatian Association of Co-operatives	2
Chypre	Co-operative Central Bank Ltd. (CCB)	5
	Cyprus Turkish Co-operative Central Bank Ltd. (KoopBank)	4
	Pancyprian Co-operative Confederation Ltd.	1
République tchèque	Co-operative Association of the Czech Republic (CACR)	5
Danemark	Coop	4
	Kooperationen	2
Finlande	Pellervo, Confederation Of Finnish Co-operatives	8
	SOK Corporation	8
France	Confédération Générale Des Scop (CGSCOP)	1
	Confédération Nationale du Crédit Mutuel	5
	Coop De France	2
	Coop Fr	1
	Crédit Coopératif	1
	Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs (FNCC)	1
Géorgie	Agricultural and Industrial Co-operative Society of Georgia (Union of Co-operatives - IBERIA)	2
Allemagne	Dgrv - Deutscher Genossenschafts- Und Raiffeisenverband E. V.	4
	Gdw Bundesverband Deutscher Wohnungs- Und Immobilienunternehmen E.v.	8
	Zentralverband deutscher Konsumgenossenschaften e.V. (ZdK)	0
Hongrie	AFEOSZ / COOP SZOVETSEG	2
	National Federation of Agricultural Co-operators and Producers (MOSZ)	2
Irlande	NABCO	1
Italie	Associazione Generale Cooperative Italiane (A.G.C.I. Nazionale)	4
	Confederazione Cooperative Italiane (CONFCOOPERATIVE)	9
	European Research Institute on Cooperative and Social Enterprises (EURICSE)	0
	Lega Nazionale Delle Cooperative E Mutue (LEGACOOOP)	10
Lithuanie	Lithuanian Union of Co-operative Societies (LITCOOPUNION)	2
Malte	Koperattivi Malta	2
Moldavie	Central Union of Consumer Co-operatives of the Republic of Moldova (MOLDCOOP)	4
Pays-Bas	Oikocredit - Ecumenical Development Co-operative Society U.A.	3
Norvège	Coop Norge SA	6
	Federation of Norwegian Agricultural Co-operatives (Norsk Landbrukssamvirke)	4
	The Co-operative Housing Federation of Norway (NBBL)	5
Pologne	Auditing Union of Housing Co-operatives	3
	National Association Of Co-operative Saving And Credit Unions (NACSCU)	6
	National Auditing Union of Workers' Co-operatives (NAUWC)	2
	National Co-operative Council - NCC	12
	National Supervision Union Of Spolem Consumer Co-operatives	2

Pays	Organisation	Votes
Portugal	Confecoop - Confederação Cooperativa Portuguesa, CCRL	5
	Confederação Nacional De Cooperativas Agrícolas E Do Crédito Agrícola De Portugal, Ccrl (CONFAGRI)	5
	Cooperativa António Sérgio para a Economia Social - Cooperativa de Interesse Público de Responsabilidade Limitada (CASES)	1
Roumanie	National Union of Handicraft and Production Co-operatives of Romania (UCECOM)	2
Fédération de Russie	Central Union of Consumer Societies of the Russian Federation	9
	Moscow Regional Union of Consumer Societies	2
Serbie	Co-operative Union of Serbia (CUS)	2
Slovaquie	Co-operative Union of the Slovak Republic	4
Espagne	Confederació de Cooperatives de Catalunya (CCC)	4
	Confederación Empresarial Española de la Economía Social (CEPES)	3
	Confederación Española de Cooperativas de Trabajo Asociado (COCETA)	3
	Fundación Espriu	4
	KONFEKOOP - Confederación de Cooperativas de Euskadi	2
Suède	Coompanion - Kooperativ Utveckling Sverige	0
	Hsb Riksförbund (swedish National Tenant-owner Cooperative Housing Association)	5
	Kooperativa Förbundet (KF) (the Swedish Co-operative Union)	9
	Riksbyggen (co-operative Housing Union)	4
Suisse	Allgemeine Baugenossenschaft Zürich (ABZ)	2
Turquie	Central Union Of The Agricultural Credit Cooperatives Of Turkiye	4
	National Co-operative Union Of Turkey (NCUT)	5
	The Forestry Co-operatives Central Union of Turkey (ORKOOP)	4
	Turkish Co-operative Association	1
	Union of Sugar Beet Growers' Production Co-operative (Pankobirlik)	4
Ukraine	Central Union of Consumer Societies of Ukraine (UKOOPSPILKA)	4
Royaume-Uni	Co-operatives UK	11
	Plunkett Foundation	0
	Women in Informal Employment Globalizing and Organizing (WIEGO)	0
INTERNATIONAL		
Région	Organisation	Votes
Asie-Pacifique	Association of Asian Confederations of Credit Unions (ACCU)	1
Amériques	Confederación Latinoamericana de Cooperativas de Ahorro y Crédito (COLAC)	1
Europe	European Association Of Co-operative Banks (EACB)	1
International	World Council of Credit Unions (WOCCU)	2
International	Dame Pauline Green, President of the International Co-operative Alliance	1

Élection du Conseil d'administration

L'Alliance a reçu 9 candidatures au poste de membre extraordinaire afin de pourvoir le siège du Conseil d'administration de l'Alliance laissé vacant par la démission de Len Wardle (RU). Les nominations ont été confirmées par le comité électoral et sont soumises à l'Assemblée pour considération.

Présentation des candidats

Ci-dessous, les photos et courtes biographies de chaque candidat. Étant donné que les candidats ne procéderont pas à des présentations lors de la Réunion des Membres, il leur a été permis de soumettre une courte vidéo. Ces vidéos sont disponibles à l'adresse suivante : <http://ica.coop/fr/la-r%C3%A9union-des-membres-2014-au-qu%C3%A9bec>.

M. Nicholas Hadjiyiannis, nommé par la Banque centrale coopérative (CCB), Chypre



Nicholas dispose de 20 ans d'expérience dans le secteur bancaire, tant au niveau local qu'international. Il a travaillé pour Merrill Lynch et BNP Paribas (à Athènes, Londres et Genève) et la Banque de Chypre (à Chypre, en Grèce). Depuis novembre 2013, il occupe le poste de Président de la Banque centrale coopérative de Chypre. Il mène avec brio cette dernière au travers d'un plan de restructuration et des engagements et évaluations de la « Troïka ». Il détient un bachelier de métreur et un master en finance. Il est un membre du RICS (FRICS) et fait partie de l'Institut des directeurs, au RU. Il détient des licences et certificats professionnels de NYSE (USA), SFA (RU), CySEC (Chypre) et IIMR (RU).

Pr Valentin Medrano, nommé par la Coopérative nationale de services multiples des enseignants (COOPNAMA), République dominicaine



Le Pr Valentin Medrano détient un diplôme en pédagogie de l'université autonome de Saint-Domingue, un diplôme en droit de l'université des Caraïbes et a également étudié les coopératives à l'université de Rio Piedras, à Puerto Rico. Il a commencé sa carrière dans le monde coopératif en 1976 à la Coopérative nationale des services multiples des enseignants, où il a occupé différents postes, et est depuis 2006, Président du Conseil de direction. Il a été directeur du département des coopératives scolaires, ministre de l'Éducation, laissant derrière lui plus de 600 coopératives scolaires établies et plus de 30 ans d'expérience dans l'enseignement.

Aujourd'hui, il est deuxième vice-président de l'ACI Amériques.

M. Hervé Guider, nommé par l'Association européenne des banques coopératives (ECAB), Europe (Belgique)



Hervé GUIDER est Directeur général de l'ECAB depuis 2001. Diplômé en finance et en économie, Hervé Guider a débuté sa carrière en tant que responsable financier d'une banque régionale avant de prendre la tête du département Affaires européennes de l'Association nationale du Crédit agricole à Paris. Après avoir rejoint l'ECAB, Hervé Guider s'est impliqué dans divers comités établis par les institutions européennes et internationales afin de défendre et promouvoir le modèle économique des banques coopératives. Il est l'initiateur de la Convention internationale sur les banques coopératives et a mis sur pied le premier groupe international de réflexion sur les banques coopératives.

M. Aditya Yadav, nommé par la Coopérative des engrais des agriculteurs indiens (IFFCO), Inde



M. Yadav est Président de la Fédération des coopératives d'U.P., une fédération de marketing faîtière d'Uttar Pradesh (U.P.) et membre d'IFFCO. Sa gestion active et ses conseils ont permis de réaliser un chiffre d'affaire de 69 600 INR pour la première fois l'année dernière. Il a entrepris plusieurs initiatives visant à développer le mouvement coopératif à Uttar Pradesh. Il est né le 12 juin 1988 dans une famille politique réputée dans le monde agricole. Son père, Shri Shiv Pal Singh Yadav, est ministre dans le gouvernement pour l'Agriculture et la Coopération d'U.P. M. Yadav détient un master en gestion administrative de l'université de Lucknow à U.P.

M. Zakaria Motevalli, nommé par la Chambre centrale iranienne des coopératives (ICC), Iran



M. Motevalli est Adjoint aux affaires internationales de la Chambre centrale iranienne des coopératives (ICC). Il détient un diplôme universitaire en relations internationales. Il a été diplomate pendant trente-trois ans et a travaillé dans plus de 100 pays. Il s'est impliqué dans de nombreuses missions économiques et internationales, notamment la mission des Nations unies à Genève, à New-York, ainsi que dans des pays situés en Arabie, en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Il a été adjoint à l'Organisation pour la coopération économique (ministère des Affaires étrangères). Il a également occupé la fonction de conseiller économique et chargé des Affaires iraniennes et a participé à de nombreuses

rencontres économiques notamment ECO, D-8, et OIC.

M. Ismail Kamarudin, nommé par le Mouvement coopératif national malaisien (ANGKASA), Malaisie



M. Kamaruddin Ismail est qualifié pour le poste puisqu'il joue un rôle actif dans le développement coopératif, particulièrement dans les coopératives scolaires en Malaisie, depuis dix ans. M. Kamaruddin, détient un diplôme en enseignement de l'anglais langue étrangère de l'université d'Édimbourg, en Écosse. Il est un éminent dirigeant coopératif en Malaisie et a occupé un poste de fonctionnaire au ministère de l'Éducation, ainsi que conseiller dans un grand nombre de coopératives en Malaisie. Précédemment, il a été chargé de l'élaboration du programme et des activités des coopératives scolaires par le ministère de l'Éducation et occupe aujourd'hui le poste de Vice-président du mouvement coopératif national malaisien (ANGKASA), l'organe coopératif faîtière en Malaisie.

M. Joseph Adeleke Ojeyemi, de la Société coopérative polyvalente Corporation nigériane nationale pétrolière (NNPC-CMS), Nigéria



M. Ojeyemi est un membre du Conseil d'administration de la Fédération coopérative du Nigéria, Directeur de la banque GreenLight Microfinance et Président de la Société coopérative polyvalente NNPC. Ancien chef de syndicat ouvrier, il détient un MBA (gestion financière), un bachelier en sciences politiques et un diplôme post universitaire (études de gestion). Actuellement, il poursuit un doctorat en gestion pétrolière et énergétique. Il a suivi des cours en direction, gestion, et développement coopératif. Il est également un membre de l'Institut nigérien de gestion. En 2014, il a reçu le prix de « Dirigeant coopératif le plus exceptionnel » du ministère de l'Agriculture et des Coopératives de l'État de Lagos.

M. Janusz Paszkowski, nommé par National Auditing Union of Workers' Co-operatives (NAUWC), Pologne



Janusz Paszkowski est Président du Syndicat des coopératives ouvrières. Il occupe également des postes importants dans des organisations coopératives internationales et européennes : membre du comité exécutif de la CICOPA et l'un de ses vice-présidents, membre du conseil d'administration et du comité exécutif de la CECOP. Pendant ses 37 ans de service en tant que dirigeant et coopérateur engagé, il a œuvré au développement du mouvement coopératif aux niveaux national et international. Dans son engagement, M. Paszkowski a toujours adhéré au principe suivant : « Tout est possible, l'impossible prend juste un peu plus de temps ».

M. Vivian Stanley Woodell, nommé par Co-operatives UK, Royaume-Uni



Vivian Woodell est bien connu sur la scène coopérative britannique et internationale. Il est le fondateur et le directeur général de la coopérative The Phone Co-op, une jeune coopérative de consommateurs très prometteuse qui a soutenu le développement de nombreuses coopératives, notamment de nouvelles coopératives estudiantines. Vivian est également, et depuis longtemps, le directeur de The Midcounties Co-operative, la plus grande coopérative de consommateurs indépendante du Royaume-Uni. Il dispose d'une vaste expérience dans le secteur des coopératives ouvrières, et a été un membre du conseil d'administration de CECOP et de la CICOPA. Avant de lancer The Phone Co-op, Vivian a coordonné des projets de développement coopératif en Europe centrale et de l'est. C'est en toute confiance que Co-operatives UK sollicite votre soutien pour Vivian.

Alliance Coopérative Internationale – AISBL

Avenue Milcamps 105
1030 Bruxelles
Belgique
Tel: +32 2 743 10 30
Fax: +32 2 743 10 39
ica@ica.coop

Bureaux régionaux

Cooperatives Europe

Bruxelles, Belgique
www.coopseurope.coop

l'ACI Afrique

Nairobi, Kenya
www.icaafrica.coop

l'ACI Amériques

San José, Costa Rica
www.aciamericas.coop

L'ACI Asie-Pacifique

New Delhi, Inde
www.icarop.coop

Organisations

sectorielles

Association Internationale des Banques Coopératives

www.icba.coop

Fédération Internationale des Coopératives et Mutuelles d'Assurances

www.icmif.org

Organisation Internationale des Coopératives Agricoles

www.agricoop.org

Organisation Mondiale des Coopératives de Consomma- teurs

Bruxelles, Belgique
www.ccw.coop

Organisation Internationale des Coopératives d'Habita- tion

www.icahousing.coop

Organisation Internationale des Coopératives de Pêche

www.ifco.coop

Organisation Internationale des Coopératives de Produc- tion Industrielles, d'Artisanat et de Services

www.cicopa.coop

Organisation Internationale des Coopératives de la Santé

www.ihco.coop

La version finale des documents de réunion officiels sera la version anglaise. Des traduc-
tions d'agrément ont été fournies en français et en espagnol.